



Le 21 avril 2021

**Karine Charest**  
Directrice – Affaires corporatives et  
gouvernance  
Edifice Jean-Lesage 21<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2021-0120**

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 16 avril 2021 et dans laquelle vous nous demandez :

*« ... j'aimerais avoir les documents suivants concernant la vente du lot 3 834 554 par Hydro-Québec à la ville de Neuville :*

- Tout document relatif à des analyses de sol sur ce lot.*
- Le contrat de vente.*
- Les conditions de vente.*
- Tout autre document relié à la vente de ce lot. »*

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint la copie du rapport de surveillance environnementale de novembre 2011. Nous avons retiré un numéro de cellulaire ainsi que des signatures du document, car il s'agit de renseignements personnels confidentiels en vertu des articles 53, 54 et 56 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* en annexe.

En ce qui concerne l'acte de vente du 21 décembre 2020 entre Hydro-Québec et la Ville de Neuville et les conditions de la vente dudit terrain, nous vous invitons à consulter ce document et la lettre réponse à la demande d'accès dai-2021-0083 accessible sur la page *Réponses aux demandes d'accès à l'information* de notre site Web à l'adresse suivante : <https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/reponses-acces-information.html>.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

Karine Charest

p. j.